

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat

le 6 décembre 2011

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 14 et 15 novembre 2011**

**2011 V. 311** Vœu en vue de l'attribution du nom de Catherine LAGATU à un équipement public du 10e arrondissement.

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de  
Conseil municipal,**

Catherine LAGATU est décédée le 16 mars 2007.

Elle est née le 11 juin 1919 à Quimerch dans le Finistère. Son père cultivateur et sa mère ménagère la poussèrent dans ses études comme on le faisait dans les familles modestes, en la dirigeant vers l'Ecole Normale d'Institutrices. Elle le fut de 1941 à 1950 dans le Finistère.

Mais, très rapidement, Catherine LAGATU s'engage dans les combats pour la liberté et le progrès social.

En 1944, elle appartient au Mouvement de Résistance Libération Nord. Elle adhère à la CGT en 1945 et au Parti Communiste Français en février 1946. Elle occupera ensuite diverses responsabilités au sein du Parti Communiste, notamment comme candidate aux élections municipales en 1947 à Port Launay dans le Finistère. Elle vient en 1950 en région parisienne où elle enseigne notamment à Paris 10e, dans le collège du quai de Jemmapes, aujourd'hui appelé Marie LAURENCIN.

En 1953, elle est présentée aux élections municipales, sur la liste communiste, dans le 7e secteur, c'est-à-dire les 3e, 4e et 10e arrondissements. En 1954, après le décès d'Alban SATRAGNE, élu communiste du 10e, elle devient Conseillère de Paris. Elle est réélue en 1959 et elle siègera au Conseil de Paris jusqu'en 1965. Elle fut aussi, à plusieurs reprises, la candidate du Parti Communiste, lors des élections législatives, dans le 10e arrondissement. Puis elle est élue au Sénat de 1968 à 1977.

Il faut ajouter que la République, reconnaissant ses mérites, lui décerna la Légion d'honneur.

C'était une élue exemplaire. Proche des gens. Elle était extrêmement connue et reconnue. Mais le rayonnement de Catherine LAGATU était patent, bien au-delà d'un simple aspect électoral. Même ses adversaires politiques la respectaient dans une période où, pourtant, les affrontements étaient parfois rudes.

Et puis, sa connaissance du terrain, son écoute du monde associatif, l'amenaient à faire de multiples propositions qu'elle défendit à l'Hôtel de Ville et qu'elle porta ensuite au Sénat pendant les neuf années où elle y fut élue. C'est ainsi que de nombreux équipements publics lui doivent d'exister dans le 10e arrondissement : l'école Parmentier, par exemple, avec la piscine attenante ; ou la maison des jeunes Château Landon et sa piscine. Mais ce fut aussi son action pour la réalisation de la poste centrale du 10e qui jouxte aujourd'hui le square Alban SATRAGNE, du nom de son prédécesseur communiste.

Compte tenu de ce parcours remarquable d'une femme enseignante, défenseure acharnée du service public, résistante aux heures noires de notre histoire, élue locale et parlementaire exemplaire et du vote unanime du Conseil du 10e arrondissement en ce sens ;

Sur la proposition de M. Alain LHOSTIS, au nom du Groupe Communiste et des élus du Parti de Gauche,

Emet le vœu :

Que le nom de Catherine LAGATU soit donné à un équipement public du 10e arrondissement et suggère que ce soit à la piscine attenante au groupe scolaire Parmentier.